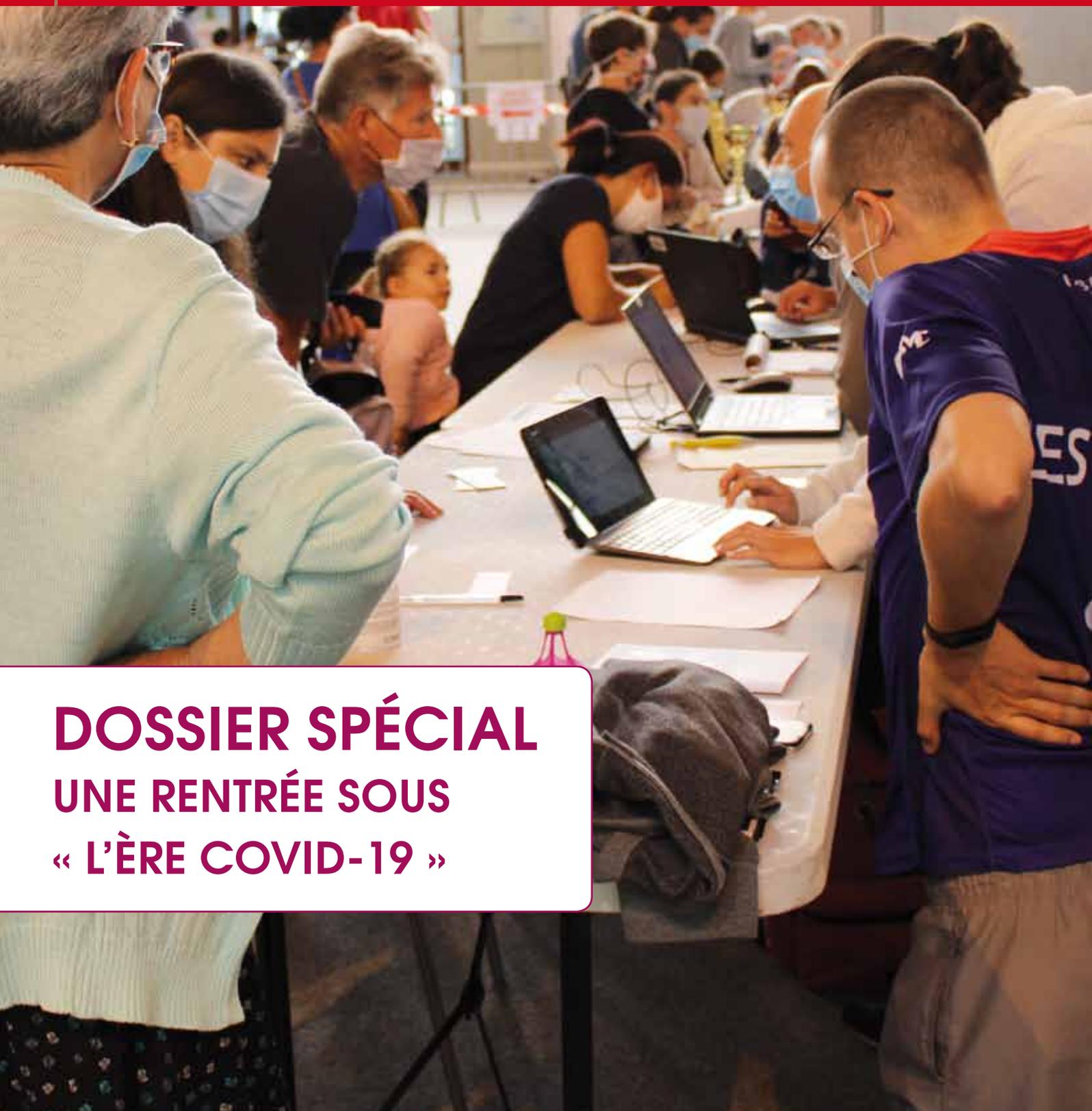


EXPRESSION

N° 75



DOSSIER SPÉCIAL UNE RENTRÉE SOUS « L'ÈRE COVID-19 »

SOMMAIRE

DOSSIER - UNE RENTRÉE SOUS « L'ÈRE COVID-19 »

4



JUMELAGE

8



FORUM DE LA VILLE

10



IMPORTANT

À la date d'impression de votre magazine Expression n°75, l'évolution des mesures liées à la situation de la crise sanitaire n'est pas encore connue par la municipalité. La progressivité de la réouverture de services et d'équipements, ainsi que les informations sur la situation sanitaire seront mises à jour sur les supports numériques de la ville et disponibles auprès de l'accueil de l'Hôtel de ville.

ÉDITO

Chères Clétiennes, chers clétiens,

Samuel Paty, professeur, a été lâchement assassiné le 16 octobre, devant son collègue à Conflans-Sainte-Honorine. C'est avec le cœur lourd que nous nous sommes rassemblés le 21 octobre, lors d'une marche blanche républicaine, pour honorer sa mémoire et exprimer notre soutien à sa famille, à ses proches, à ses élèves ainsi qu'à ses collègues.

J'affirme également tout mon soutien à la communauté éducative : parce qu'à travers ce drame, c'est bien elle qui est ouvertement et injustement menacée.

Samuel Paty a été assassiné pour ce qu'il incarnait : l'école de la République. Alors aujourd'hui, notre République est endeuillée, attaquée dans ses fondements à travers l'une de ses valeurs les plus profondes : la liberté d'expression.

Liberté, égalité, fraternité, et j'ajoute laïcité, sont les valeurs que nous entendons défendre à tout prix face à la barbarie et l'extrémisme.

En voulant nous empêcher d'éduquer nos enfants, ces terroristes cultivent l'ignorance au service de l'endoctrinement, du mensonge et de la haine. Mais, croyez-moi, ils n'y arriveront pas !

Il est important pour nous tous de faire front et de rester unis. Face à une horreur qui n'a ni couleur, ni religion, rien ne doit nous diviser, rien ne doit nous opposer.

Nous devons faire preuve de la même solidarité que celle qui nous anime depuis plusieurs mois face à l'épidémie de coronavirus qui nous touche.

Parce qu'à l'heure où j'écris ces quelques mots pour vous, toutes les incertitudes ne sont pas levées quant à la crise sanitaire que nous traversons, loin de là. L'épidémie se propage encore.

Mais ce dont nous sommes certains, c'est que la prudence, les gestes barrières et les protocoles sanitaires restent de mise. Tous ensemble, nous devons faire preuve d'adaptation comme nous l'avons fait depuis le début de la crise.



Je pense à nos enfants qui ont repris le chemin de l'école dans ce contexte. Que cette année scolaire leur soit heureuse et profitable. Notre vigilance collective nous a permis d'aborder la rentrée avec une relative sérénité. Je remercie l'ensemble du personnel communal, les équipes de l'Education nationale et les élus qui ont contribué à préparer ce temps fort de la vie de nos enfants avec toutes les adaptations nécessaires et le strict respect des protocoles nationaux.

Je pense aussi aux autres acteurs de la vie de notre territoire. Les conséquences économiques et sociales de la crise sanitaire sont une source d'inquiétude grandissante. Tous les secteurs sont impactés et tous font parties de nos priorités, soyez en sûrs.

Je suis allé échanger avec eux ces dernières semaines - seniors, associations, commerçants, professionnels de santé, ... - pour les assurer de notre écoute, de notre soutien et de notre volonté d'agir, à leurs côtés. Je souhaite multiplier les rencontres, comme je le fais aujourd'hui et je le ferai encore demain, sur la durée de mon mandat.

La vie continue et nous nous devons de donner toutes les conditions pour aller de l'avant.

Toute l'équipe municipale, composée d'élus engagés, œuvre déjà activement à décliner le programme pour lequel nous avons été élus. Vous pouvez compter sur notre volonté de vous informer de l'évolution de ces projets au bénéfice de la commune et de votre qualité de vie.

C'est rempli d'espérance que je souhaite à chacun le meilleur pour les temps à venir. Je sais pouvoir compter sur votre sens des responsabilités pour vous protéger et protéger les plus fragiles. Ne nous relâchons pas !

Prenez bien soin de vous et de vos proches.

Philippe Guiguen
Maire des Clayes-sous-Bois

UNE RENTRÉE SOUS « L'ÈRE COVID-19 »

Si les mois passés ont été riches d'enseignements et d'expériences qui ont permis d'anticiper et gérer au mieux la rentrée 2020, l'évolution de l'épidémie ces dernières semaines a quand même donné lieu à son lot de nouveautés et d'incertitudes.

La municipalité a su adapter les politiques publiques en circonstances.

ÉPIDÉMIE DE CORONAVIRUS

ÉTAT D'URGENCE SANITAIRE SUR TOUT LE TERRITOIRE ET COUVRE-FEU EN ÎLE-DE-FRANCE ET DANS 8 MÉTROPOLES.*

Face à la dégradation de la situation sanitaire, l'état d'urgence sanitaire est déclaré à compter du 16 octobre 2020 à minuit sur l'ensemble du territoire. C'est ce qu'indique un décret paru au Journal officiel le 15 octobre 2020. Par ailleurs, le Président de la République a annoncé la mise en place d'un couvre-feu de 21h à 6h dans les communes d'Île-de-France et dans les métropoles de Grenoble, Lille, Lyon, Aix-Marseille, Saint-Étienne, Rouen, Montpellier et Toulouse, pour une durée minimale de 4 semaines.

► L'état d'urgence sanitaire

L'état d'urgence sanitaire est entré en vigueur sur l'ensemble du territoire national le vendredi 16 octobre 2020 à minuit.

Ce dispositif juridique exceptionnel autorise le gouvernement à prendre certaines mesures afin de prévenir et de limiter les conséquences de la pandémie sur la santé de la population.

Les mesures suivantes s'appliquent désormais partout en France :

- pas de rassemblement à plus de 6 dans l'espace public ;
- interdiction des rassemblement privés (mariage, soirée étudiante...);
- protocole sanitaire renforcé dans les restaurants ;
- règle d'occupation d'un siège sur deux ou groupe de 6 dans les lieux où l'on est assis ;
- régulation des visiteurs dans les établissements recevant du public (ERP) : 4m² par personne ;
- renforcement du télétravail : 2 à 3 jours minimum.

Les déplacements entre les zones d'état d'urgence sanitaire simple et d'état d'urgence sanitaire avec couvre-feu ne sont pas interdits ou limités : une limi-

tation à 100 km serait inefficace étant donné que le virus circule sur tout le territoire et serait pénalisante pour les travailleurs ayant besoin de se déplacer.

Il est donc possible de retrouver ses proches, mais il est fortement recommandé de limiter ses réunions familiales ou amicales à 6 personnes maximum, et de maintenir le respect strict des gestes barrières, particulièrement en présence d'un proche âgé et dans les espaces clos.

► Le couvre-feu

Un couvre-feu entre 21h et 6h a été mis en place à partir du vendredi 16 octobre 2020 à minuit, pour une durée de 4 semaines en Île-de-France et dans les métropoles de Grenoble, Lille, Lyon, Aix Marseille, Saint-Étienne, Rouen, Montpellier et Toulouse. Il pourrait être étendu à 6 semaines (soit jusqu'au 1^{er} décembre 2020) si le Parlement l'autorise.

Dans ces territoires, les déplacements hors de chez soi sont interdits de 21h à 6h du matin.

Des autorisations de déplacement sont prévues pour les urgences (sanitaires notamment,

A SAVOIR : LES TRANSPORTS CONTINUENT DE CIRCULER PENDANT LE COUVRE-FEU

L'ensemble des informations concernant les mesures relatives au couvre-feu sont disponibles sur le site gouvernement.fr/info-coronavirus ou en appelant le numéro vert 0 800 130 00, 24h sur 24, 7 jours sur 7.



pour aller à l'hôpital ou acheter des médicaments dans une pharmacie de garde, par exemple), pour se rendre auprès d'un proche en situation de dépendance, pour sortir son animal de compagnie, ainsi que pour les personnes qui partent au travail avant 6h, rentrent du travail après 21h ou qui travaillent de nuit. Dans ces circonstances, une attestation sera nécessaire.

L'attestation de déplacement dérogatoire et le justificatif de déplacement professionnel sont téléchargeables sur gouvernement.fr/info-coronavirus/resources-a-partager

Le non-respect du couvre-feu est puni d'une amende de 135 €.

* Publié le 15 octobre 2020 par la Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre).

DANS LES YVELINES

Au cours de cette période, le préfet des Yvelines peut prendre, par arrêté, des mesures complémentaires à ce dispositif. Nous vous informerons le cas échéant sur le site internet de la ville lesclayessousbois.fr et toutes les infos peuvent être consultées sur yvelines.gouv.fr



GESTION DE LA COVID-19 DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES UN PROTOCOLE PARTAGÉ

Un protocole partagé par l'ensemble des directeurs d'établissements et les services de la ville vise à établir les règles pour assurer la sécurité des élèves comme des personnels : respect des gestes barrières, consignes en cas d'enfant ou de personnel présentant des symptômes ou si une personne est cas contact à risque.

Cet outil permet d'être réactif, de gérer les différentes situations qui peuvent survenir mais aussi d'assurer la continuité pédagogique dans les cadres des évictions et des fermetures de classe.

► Que se passe-t'il si un enfant présente des signes évocateurs d'une infection à la Covid-19 ?

A la maison

Si la gêne respiratoire est importante : contacter le 15.
L'enfant ne doit pas venir à l'école ni au centre de loisirs.
Il est conseillé de consulter un médecin : il décidera si l'enfant doit être testé et si un isolement est nécessaire.

**Dans l'enceinte
de l'école**

Si l'enfant présente des symptômes tels que : gêne respiratoire non sévère, troubles digestifs, perte de goût et d'odorat, fièvre... :

- Il est isolé et masqué en attendant la venue des parents.
- Dans la mesure du possible, sa classe délocalisée et les locaux nettoyés, avec une aération renforcée et une continuité des gestes barrière assurée.

Si la gêne respiratoire est importante : appel du 15 et des parents

Si l'enfant n'est pas testé, son éviction est de 7 jours et s'il n'a plus de symptômes depuis 48h.

Si le test de l'enfant est négatif, son éviction s'arrête à l'arrivée des résultats du test et s'il n'a plus de symptômes.

Si le test est positif, le directeur de l'école va :

- Dresser, dans les 24h, la liste des personnes contacts qui sont isolées par précaution : autres élèves de la classe, élèves avec lesquels ont été partagées des activités et la même cour de récréation, les personnels en contact avec cette classe ou ces groupes. Les contacts sont recensés sur 7 jours si le malade est asymptomatique ou sur les 48h qui précèdent l'apparition des symptômes.
- Envoyer la liste des personnes contact à l'ARS qui va ensuite assurer la gestion des cas contacts à risque : ils seront isolés pendant 7 jours. Les autres personnes non retenues comme contact à risque peuvent retourner à l'école.
- Informer l'ensemble des familles et des personnels.

► Et si un enfant présente des symptômes lors de l'accueil périscolaire ou au centre de loisirs ?

Le directeur de l'accueil met en œuvre le même protocole. La liste des personnes contacts sera établie conjointement avec le directeur de l'école s'il a fréquenté l'établissement au cours des 48 heures précédant l'apparition des symptômes.

► Quand intervient une fermeture de classe ?

La fermeture d'une classe ou d'un groupe dans son ensemble est décidée à partir de 3 cas confirmés au sein de la même classe ou du même groupe. Les élèves devront respecter un isolement de 7 jours. Les encadrants retourneront à l'école que si leur test, réalisé 7 jours après le dernier contact avec le cas confirmé, est négatif.

► **Et si le cas contact à risque ou le malade est un encadrant ?**

Si un agent est identifié comme cas contact à risque, il reste à son domicile, évite les contacts et consulte son médecin. L'agent revient au sein de son établissement si son test, réalisé 7 jours après le dernier contact avec le cas confirmé, est négatif.

Si un agent présente des symptômes évocateurs d'une infection à la Covid-19, le chef d'établissement lui rappelle les consignes : rester à son domicile, éviter les contacts et consulter son médecin. L'agent revient au sein de son établissement si le

médecin n'a pas prescrit de test ou le cas échéant, si le test est négatif et après un isolement de 7 jours.

Si un agent est un cas confirmé, le même protocole que pour un enfant cas confirmé se met en place (cf. schéma).

► **Comment détermine-t-on un contact à risque ?**

- Lorsque le masque grand public est porté par un cas confirmé en présence d'une autre personne, cette dernière n'est pas considérée comme contact à risque.
- Lorsqu'un personnel cas confirmé a porté le masque grand

public catégorie 1, les élèves de la classe, même s'ils ne portent pas de masque, ne sont pas considérés comme contacts à risque.

- Lorsqu'un élève est cas confirmé, les personnels ne sont pas considérés comme cas contact à risque s'ils portent un masque grand public. De même, les autres élèves de la classe ne sont pas considérés comme cas contact à risque.
- Lorsque trois cas confirmés surviennent parmi les élèves d'une même classe, toute la classe est considérée comme contact à risque, y compris les personnels.



PAROLE D'ÉLUE

CHRISTIANE BONTEMPS

Adjointe au Maire déléguée à l'Éducation et à la Petite enfance

Beaucoup de questions des parents nous sont adressées : les inquiétudes sont légitimes mais il faut savoir que tous les personnels, qu'ils soient de l'Éducation nationale ou de la ville, ont pleine connaissance des protocoles et sont en capacité de gérer les différentes situations liées à la crise sanitaire.

Pendant tout l'été, les équipes d'animation ont su s'adapter et mettre tout en œuvre pour assurer la sécurité des enfants accueillis dans les centres de loisirs.

Et avant la rentrée, les directeurs et directrices d'école ont anticipé toutes les éventualités en adaptant les locaux, en mettant à jour les listings de contacts, en informant les équipes.

Enseignants et encadrants sont aujourd'hui dans la capacité de s'adapter aux évolutions sanitaires car déjà habitués depuis des mois à gérer cette crise sanitaire.

Nous avons d'ailleurs rencontré des cas positifs à la rentrée que

nous avons su gérer sans problème et sans fermer d'établissement.

J'ajoute qu'un protocole est également mis en place au sein des structures de la Petite enfance afin de garantir au maximum la sécurité sanitaire des tout-petits et des personnels. Et là, cela peut conduire à la fermeture temporaire de berceaux si le taux d'encadrement n'est pas adéquate, dans le respect du protocole.

**VACANCES D'AUTOMNE
LA VILLE S'ADAPTE AUX BESOINS DES PARENTS**

Face à l'augmentation des demandes d'inscriptions en centre de loisirs pour les vacances d'automne, dans un contexte de limitation généralisée des capacités d'accueil sur le département, la Ville a décidé de ne pas fixer de seuil plafond pour l'accueil des enfants et, au contraire, de développer plus de moyens pour répondre aux besoins des parents : en complément de l'ALSH Paul Eluard, un centre supplémentaire est ouvert au sein de l'école Marcel Pagnol.



DÉPLOIEMENT NUMÉRIQUE SCOLAIRE

Le plan trisannuel (2019-2021) entre Saint-Quentin-en-Yvelines, le Conseil départemental, Yvelines Numériques et l'Éducation nationale a pour objectif d'offrir un accès qualitatif au numérique à tous les élèves. D'ici la fin de l'année 2020, toutes les écoles élémentaires de la ville seront équipées. 2021 sera consacrée aux écoles maternelles de la ville : câblage du réseau et équipement des classes.



JUMELAGE

QUAND LA SOLIDARITÉ ET LES LIENS D'AMITIÉS TRAVERSENT LES FRONTIÈRES EN PLEIN CONFINEMENT

En mars et avril 2020, dans le temps le plus fort du confinement en France comme en Allemagne, une belle initiative est née. A son origine, deux clésiennes, Sophie Stucki et Valérie Join, engagées et soucieuses de la condition des enfants en cette période ayant un impact fort sur leur quotidien, difficile à comprendre pour eux. Où comment transformer l'obligation d'être coupé des autres en un temps d'espoir pour tous.

► Solidarité intergénérationnelle franco-allemande

Le 24 septembre, le Maire, Philippe Guiguen, est venu à la rencontre de nos seniors à l'Espace Jacqueline Aurion pour mettre à l'honneur les liens intergénérationnels et transfrontaliers qui unissent les enfants et les anciens des Clayes-sous-Bois et de notre ville jumelle de Röthenbach. Il était accompagné de Geneviève Boussinet, Conseillère municipale déléguée aux seniors et à l'intergénérationnel, de Jean-Jacques Le Coq, Adjoint

au Maire délégué à la sécurité, à l'infrastructure et au jumelage et de Sophie Stucki, Conseillère municipale déléguée à la transition écologique et à l'éducation à l'environnement.

► Quand la solidarité n'a pas d'âge, quand la solidarité n'a pas de frontière...

L'occasion pour eux d'offrir aux seniors présents des dessins porteurs d'amitié franco-allemande, d'amour de son prochain et d'espoir en l'avenir, des messages d'autant plus

forts en cette période de crise sanitaire. Ces dessins ont été réalisés par des enfants de Röthenbach pendant la phase de confinement et envoyés au comité de jumelage de notre commune en mai dernier.

Auparavant, une 50^{aine} d'enfants des Clayes-sous-Bois et de Villepreux avaient réalisé des dessins qu'ils ont offerts dès avril, à des personnes âgées et en situation de handicap sur nos deux villes voisines puis qu'ils ont envoyés au comité de jumelage allemand à l'attention de nombreux seniors résidents dans des établissements spécialisés de Röthenbach et ses environs.



► Faire du confinement un temps d'espoir

Une très belle initiative, née de l'engagement de Sophie Stucki et Valérie Join, une bénévole très investie sur notre ville, membre du comité de jumelage.

« Il était une fois... », tel que Valérie Join nomme ce projet, nous est raconté par ses deux initiatrices.

Sophie Stucki : « Dès le début du confinement, l'idée est partie du fait que nous avons tous nos enfants à la maison et qu'il fallait bien les occuper H24. Je me suis donc demandée ce que nous pouvions proposer avec peu de moyens ? J'ai créé un blog qui présentait des activités aux parents avec ce que vous avez à la maison - du petit bricolage.

Petit à petit, comme le confinement durait et qu'il fallait trouver d'autres idées, celle de créer des partenariats avec des associations est venue. J'ai appelé différentes associations qui m'ont proposé des activités que j'ai relayées.

Et enfin je me suis dit « pourquoi ne pas lancer une action de solidarité avec les enfants



et donc lançons-nous dans les dessins ». Les premiers dessins ont été distribués dans les boîtes aux lettres de gens qui nous ont été signalés comme étant très seuls.

Très vite, nous avons croulé sous les dessins et nous avons



songé à élargir le cercle en les envoyant à un EPHAD. N'en n'ayant pas sur la ville, en discutant avec Valérie (Join), elle a eu l'idée de les envoyer aux maisons de santé de Röthenbach pour échanger avec eux, en geste de solidarité. Cela a été très bien reçu sur place et immédiatement les enfants de Röthenbach ont décidé de faire la même chose : nous avons reçu beaucoup de dessins en retour. »

Valérie Join : « Dans la chronologie, cela a été très rapide : les 1^{ers} dessins ont été envoyés en Allemagne début avril, mi - avril nous avons déjà des valorisations des échanges dans la presse allemande. Début mai, le Maire de Röthenbach, Klaus Hacker, a apporté les dessins auprès des maisons de santé.

Nous avons reçu beaucoup de dessins courant mai en provenance d'Allemagne et une autre partie a été remise à M. le Maire fin juin par des membres du comité de jumelage en visite aux Claves puisque à cette période nous pouvions à nouveau voyager et franchir les frontières.

Une incroyable chaîne de solidarité spontanée, des élans qui venaient du cœur, à n'en pas douter. Cela donne beaucoup d'espoir pour vivre ce que nous réservent encore les temps à venir. »

► **Un dynamisme renouvelé pour le jumelage**

Ce beau projet est pleinement porté, soutenu par la municipalité : au-delà de l'engouement créé sur notre territoire et Outre-Rhin, il est également générateur d'un nouvel élan, de nouveaux projets initiés dans le cadre de notre jumelage.

« Nul doute que ces témoignages de solidarité et d'amitié, encore une fois totalement spontanés et sans arrière-pensée, vont renforcer toujours un peu plus les liens qui unissent nos deux peuples. Ils font clairement preuve d'une volonté commune au sein de nos deux villes d'intensifier nos échanges et les initiatives qui y contribuent. Un vrai message d'espoir que nous nous devons de valoriser ! » précise Jean-Jacques Le Coq.

Pour voir tous les dessins : <https://vimeo.com/434331061>

Extrait d'un article paru dans la presse de la région de Nuremberg le 21 avril 2020 :

Röthenbach et les Claves sous Bois

(...) À la longue, rester à la maison et garder ses distances peut s'avérer ennuyeux, c'est pourquoi Valérie et Sophie avec le comité de jumelage ont eu l'idée de proposer via internet des activités créatives, ludiques ou même sportives pour toutes les classes d'âge. Une initiative citoyenne interactive à laquelle les habitants de Röthenbach commencent à participer dans le cadre du jumelage sur le site les-claveskids.fr. Les responsables des deux communes jumelles se réjouissent d'ores et déjà de la résonance très positive de ce projet. »





FORUM DE LA VILLE

LES ASSOCIATIONS MOBILISÉES

Malgré un contexte sanitaire contraint, le Forum de la ville, qui s'est déroulé le dimanche 6 septembre, a permis de mobiliser les associations et les services de la ville pour démontrer une fois de plus le dynamisme des acteurs locaux.

► Dans le strict respect des règles sanitaires

La municipalité a mis en œuvre une nouvelle organisation, pour cet évènement phare de la rentrée, afin d'accueillir un maximum de stands associatifs ainsi que le public, dans le respect des règles et dans des conditions sécurisées : port du masque obligatoire, gel hydroalcoolique aux entrées, nouvelle organisation des tentes et stands pour les espacer et optimiser la distanciation sociale, sens de circulation pour gérer les flux...

Une première en termes de manifestations sur notre commune sous « l'ère COVID-19 ». Et les associations ont visiblement eu confiance.

► Mobilisation des forces vives

L'occasion pour les élus d'aller sur le terrain à la rencontre et à

l'écoute parce que ce ne sont pas moins de 98 associations, dont trois nouvellement créées, qui étaient présentes. Bienvenue au Moto Club Les Clayes, BUS-Aïkibudo et l'Épi dans la Plaine.

Les services de la ville étaient également mobilisés aux côtés des associations pour faire connaître leurs actions et encadrer la manifestation.

« Nous avons tenu à maintenir la manifestation dans l'intérêt des Clétiens et des associations : le Forum est un rendez-vous annuel très important pour tous. Surtout en cette période compliquée et c'est pour cela que nous avons tenu à aller à la rencontre des représentants associatifs des Clayes-sous-Bois pour leur renouveler tout notre soutien » explique le Maire, Philippe Guiguen, présent tout au long de la manifestation avec des membres de son équipe.



Philippe HURÉ

Adjoint au Maire
Vie associative, sport et bien-être

« Le Forum est la première grande manifestation organisée par la Ville depuis le début de la crise sanitaire. Nous étions particulièrement sensibles à sa tenue, malgré ce contexte sanitaire contraint, pour les associations clétiennes qui ont beaucoup souffert ces derniers mois.

Nous avons donc veillé à accueillir les associations comme le public dans des conditions sécurisées, en modifiant les implantations et en mobilisant des agents de la ville pour assurer le bon déroulement de la journée.

Ce fut aussi l'occasion de tester un protocole qui nous permettra de maintenir, à l'avenir, un certain nombre de manifestations organisées par la municipalité, dans le respect, bien sûr, des jauges d'accueil et de l'évolution des règles fixées par la Préfecture. Nous devons savoir nous adapter. »



ZOOM SUR LES TROIS NOUVELLES ASSOCIATIONS CLÉTIENNES

► Moto Club des Clayes

Avis aux motards, débutants ou aguerris : si vous souhaitez partager la route avec vos homologues, vous êtes les bienvenus au sein de l'association MCC. Elle vous propose des sorties autour de Paris, d'assister à des rencontres ou des manifestations comme le Race Beach Normandy à Ouistreham ou encore à des raids. Pour ces derniers, vous prendrez la route plusieurs jours voire plusieurs semaines, avec la tente sur le porte bagage pour des destinations plus lointaines en France ou en Europe.

Tous les âges, tous les niveaux et toutes les cylindrées sont acceptées. L'ADN du club est avant tout de promouvoir un comportement routier raisonné et responsable. Aucun donneur de leçon ne fait partie de l'association mais les jeunes motards qui souhaitent profiter de l'expérience des plus anciens pourront y trouver de bons alliés pour sécuriser leurs premières sorties.

L'association a également pour objectif de participer à des initiatives locales, qu'elles soient sociales, humanitaires ou associatives.



Contact : MCC78340@gmail.com - <http://mcc78340.e-monsite.com/>



► Epi dans la Plaine

Un nouveau réseau local et durable s'ouvre aux Clayes-sous-Bois. L'association, rattachée au réseau national monépi.fr, ouvre une épicerie participative proposant des produits locaux (90% sont issus d'exploitations situées à moins de 30 km de la ville, les 10% restant étant produits en France), vendus sans marge ajoutée (100% du prix revient au producteur).

Pour en bénéficier, il suffit d'adhérer à l'association et lui donner 2 heures de votre temps par mois : sélection de produits, récupération de commandes chez les producteurs, ouverture du local... Chaque adhérent a ensuite un compte à recharger régulièrement : les fonds servent à payer les fournisseurs côté association et côté adhérent, à savourer les produits ! Vous serez également conviés à des moments conviviaux dans ce lieu de vie, d'animation et de découvertes...

Contact : epidanslaplaine@gmail.com - www.monepi.fr - Facebook : [#epidesclayes](https://www.facebook.com/epidesclayes)

► BUS - Aïkibudo

La section Arts Martiaux de l'association BULL Union Sportive (rattachée l'entreprise ATOS/BULL et ouverte à tous) propose des cours d'Aïkibudo.

Littéralement : «Voie de l'harmonie par la pratique martiale», l'Aïkibudo est un art martial hautement traditionnel et évolutif d'origine japonaise. Héritier d'une expérience séculaire transmise au fil des générations au sein de clans samouraïs, l'Aïkibudo possède un grand nombre de techniques contre des attaques à mains nues ou avec armes. On y utilise entre autres, des esquives, des clés articulaires, des projections. Le club propose aussi des cours de Kobudo. Cette pratique comprend l'étude du ken-jutsu (combat au sabre), le iai-jutsu (art de tirer le sabre), le bo-jutsu (combat au bâton long), le naginata-jutsu (la naginata étant un bâton d'environ 180 cm prolongé par une lame d'une soixantaine de cm), le tanto (couteau).

L'association accueille les pratiquants, débutants ou déjà adeptes d'arts martiaux, à partir de l'âge de 14 ans, au sein du dojo de la salle de sport du site ATOS/BULL, le mercredi de 18h à 20h30, le jeudi de 12h à 13h et le vendredi de 18h à 20h30.

Renseignements et contact : wolf.gregory10@gmail.com - 06 07 54 43 36 - aikibudo.simplesite.com

« Sur mes cahiers d'écolier
Sur mon pupitre et les arbres
Sur le sable sur la neige
J'écris ton nom

Sur toutes les pages lues
Sur toutes les pages blanches
Pierre sang papier ou cendre
J'écris ton nom

(...)

Sur toute chair accordée
Sur le front de mes amis
Sur chaque main qui se tend
J'écris ton nom

(...)

Sur l'absence sans désir
Sur la solitude nue
Sur les marches de la mort
J'écris ton nom

(...)

Et par le pouvoir d'un mot
Je recommence ma vie
Je suis né pour te connaître
Pour te nommer

Liberté. »

Paul Eluard

Photographie © Ville de Conflans-Sainte-Heraine



SAMUEL PATY

1973 - 2020

PISTE DE BMX DES CLAYES-SOUS-BOIS

AVIS FAVORABLE POUR LES JO PARIS 2024 !

Le comité d'organisation des JO Paris 2024 vient de donner, le 5 octobre, un avis favorable à ce que la piste de BMX du Parc Jean Carillon soit un centre de préparation dans la discipline « BMX race » pour des pilotes venus du monde entier.



Une grande fierté pour notre commune, le résultat d'un long travail de candidature, mais aussi de suivi, assuré et appuyé par la nouvelle équipe municipale.

Une décision qui vient récompenser la qualité du projet et de l'investissement portés par la Ville, en concertation avec le club de BMX, pour la création de cet équipement sportif avec la volonté déjà affichée de lui donner un rayonnement au-delà de notre territoire.

« Nous avons des jeunes très prometteurs sur la ville en BMX, plusieurs champions de France, un Vice-champion du Monde en Colombie en 2016 : nous nous devons non seulement de répondre aux attentes mais surtout de les encourager dans l'excellence à travers la mise à disposition d'équipements dignes de ce nom » explique le Maire, Philippe Guiguen.

VPX BOXE

SOUTIEN AUX SOIGNANTS

Par reconnaissance envers les soignants qui mènent un combat quotidien face à l'épidémie de Covid-19, l'association VPX Boxe offre un an de cotisation à tous les médecins, soignants, infirmiers, hommes et femmes des centres hospitaliers, EHPAD, CMPP, FAM et ESAT du 78.

Pour en savoir plus : vpx.boxe.org

Et nouveauté de la rentrée 2020 pour le club de boxe anglaise : les entraînements s'ouvrent aux enfants dès 7 ans.



CYCLISME

UN CYCLO-CROSS DE LA FSGT DANS LE PARC DE DIANE

Le samedi 19 septembre, la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT) a organisé un cyclo-cross sur notre commune. La section Cyclisme de l'Union Sportive Municipale des Clayes-sous-Bois (USMC) s'y est illustrée.



Plus de 60 compétiteurs de toute la Région ont concouru sur un circuit de 1,7 km très sec, mais très exigeant.

Et les cyclistes des Clayes-sous-Bois ont particulièrement brillé, puisque sur 10 participants, ils ont été présents sur 7 podiums :

- 1 - Victoire de **Nina Pellegrina** en Minimes féminines (c'était sa 1^{ère} compétition) ;
- 2 - Victoire de **Fanny Eteve** en Cadettes ;
- 3 - Victoire de **Jean-Jacques Deschamps** en 4^{ème} catégorie ;
- 4 - Victoire de **Xavier Sillière** en 3^{ème} catégorie ;
- 5 - Victoire de **Raphaël Etève** en 2^{ème} catégorie (c'était sa 1^{ère} course à ce niveau) ;
- 6 - 2^{ème} place de **Frédéric Noth** en 1^{ère} catégorie ;
- 7 - Prix d'équipe pour la course des 3^{ème} & 4^{ème} catégories.

Une vraie razzia de l'USMC et une 1^{ère} pour le club pour une compétition FSGT qui reste relevée ! Bravo à tous, bénévoles, spectateurs, compétiteurs et à Jean-Yves Calvo, un dirigeant de section très engagé.

EMILE IDÉE, CYCLISTE CENTENAIRE

LE CHAMPION A ROULÉ POUR LES CLAYES-SOUS-BOIS !

Connaissez-vous Emile Idée ? Ce champion de cyclisme vient de fêter ses 100 ans le 19 juillet dernier. Aucun clétien aujourd'hui ne peut dire se souvenir qu'Emile a été membre du club de notre Ville... Alors, faisons un retour sur le parcours de ce sportif endurant mais atypique pour son époque.

Né à Ménilmontant, professionnel de 1940 à 1952, Emile idée a donné ses premiers coups de pédales dans des clubs de la région parisienne, dont celui des Clayes-sous-Bois.

► Un sacré palmarès

La 2^{ème} Guerre mondiale, qui éclate juste avant le début de sa carrière professionnelle, aurait pu briser son destin, comme elle l'a fait pour tant d'autres. Mais pourtant, quel palmarès au final !

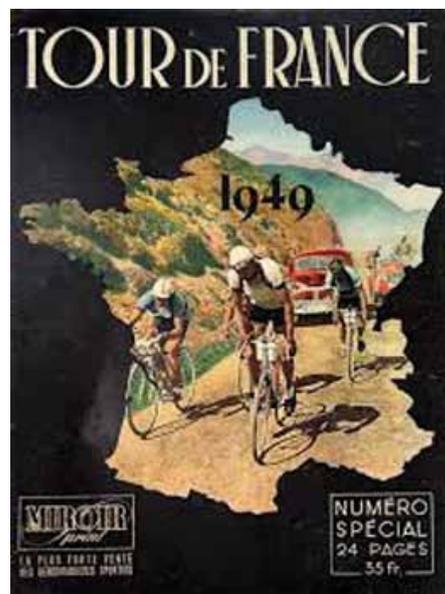
Parmi ses nombreux faits d'armes, notamment : cinq succès dans le Critérium National entre 1940 et 1949, deux



dans le championnat de France, Paris-Reims, le Grand Prix de Provence et le Grand Prix des Nations (zone occupée) en 1942, un deuxième Grand Prix de Provence en 1943, le Circuit de Paris en 1944, une étape du Tour de France en 1949, des étapes dans Paris-Côte d'Azur, le Circuit des Vosges, le Circuit des vins de Gironde en 1951. Sans oublier qu'il a remporté, en 1947 et 1948, le réputé Challenge Sédis, lequel consacrait le meilleur Français sur l'ensemble de la saison !

► Non au dopage

Emile était pour son époque un coureur hors normes puisqu'il... ne se dopait pas ! « Ce qui m'embête, c'est d'avoir été battu par des drogués. (...) A l'époque, ils prenaient déjà tous plein de pilules. (...) Je me souviens par exemple de Fausto Coppi vomissant tant qu'il pouvait tellement il était drogué. (...) J'avais l'endurance, j'étais un pistard et je montais bien les cols. On me surnommait le Roi de Chevreuse. Mais je n'étais pas bon pour les cols car je ne me droguais pas. C'est pour ça que le Tour de France ne m'a jamais vraiment réussi. » selon ses propos rapportés par le journal Le Parisien.



Il en sera pourtant l'un des vainqueurs d'étape à Nîmes, en 1949, à l'occasion de la Fête nationale.

Un exemple à suivre pour la jeunesse d'aujourd'hui qui rêverait de faire carrière dans « la Petite reine ».

► A jamais dans l'histoire de France

Il est à ce jour le plus ancien coureur cycliste français et le plus vieux vainqueur d'étape du tour de France encore en vie. Chapeau l'artiste !

TÉLÉTHON #TROP FORT

L'ALMG ORGANISE L'ÉDITION 2020 AUX CLAYES-SOUS-BOIS

L'association de lutte contre les maladies génétiques (ALMG) vous donne rendez-vous le samedi 5 décembre, de 9h à 18h, à l'Espace des Docteurs Lion, 1 rue du 8 mai 1945, pour participer à l'édition 2020 du Téléthon et contribuer à soutenir la thérapie génétique. Aujourd'hui, des premiers médicaments sauvent la vie d'enfants atteints de maladies rares.

Au programme : stands de livres, de jouets, de produits artisanaux et stand AFM.

Plus d'informations sur almg-les-clayes.fr



OPÉRATION 1000 STAGES

LES ÉLÈVES DE 3^{ÈME} PARTICIPENT AUX JO PARIS 2024



La Région Île-de-France organise l'opération « 1000 stages de découverte des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 » afin de faciliter l'accès aux stages pour les collégiens en classe de 3^{ème}.



L'objectif de la Région Île-de-France est d'offrir l'opportunité à un grand nombre d'élèves de découvrir et d'être sensibilisés aux formations et aux métiers liés aux JO ainsi qu'au rôle de volontaire/bénévole.

Ainsi, l'opération va permettre de :

- proposer des stages pour des collégiens qui seraient en difficulté pour en trouver
- et faire connaître les différents métiers liés notamment au sport, au tourisme, aux grands événements etc.

L'enjeu sera également de promouvoir auprès de notre jeunesse les valeurs du sport et de l'olympisme.

Les élèves visiteront notamment les sites partenaires : le golf de Saint-Quentin-en-Yvelines, le Comité national olympique et sportif français (CNOSF), le Château de Versailles, la base nautique de Vaires, le stade de France, des sites touristiques... et leur dernière journée se passera au siège de la Région Île-de-France où ils rencontreront différents athlètes et responsables du Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques.

Rejoignez le club Paris 2024 !

Pour bouger, vibrer, s'engager et ne rien rater d'une aventure unique en recevant des informations en avant-première sur les billets et les athlètes, en participant aux défis comme l'été dernier où les membres ont affronté Tony Parker et sa team au basket 3X3, Florent Manaudou en relais 4X50 m nage libre ou B-Girl Carlotta et B-Boy Lagaet dans une battle... Toi aussi, fais les Jeux !

Informations et inscriptions sur www.paris2024.fr

UNIVERSITÉ DE VERSAILLES-SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES CLASSÉE PARMIS LES MEILLEURES UNIVERSITÉS DU MONDE

Le prestigieux classement QS World University Rankings vient de classer l'université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ) parmi les meilleures universités au monde. Elle se positionne désormais dans les 28 meilleures universités et grandes écoles françaises.

L'université Paris-Saclay, qui regroupe plusieurs universités, dont l'UVSQ, est, quant à elle, sacrée meilleure mondiale en mathématiques, devant la prestigieuse université américaine de Princeton, dans le classement de Shanghai, par discipline, paru le 29 juin 2020.

Retrouvez dans le SQY Mag d'octobre 2020 l'interview de Philippe Guiguen, Maire des

Clayes-sous-Bois et Conseiller communautaire délégué à l'enseignement supérieur et aux marchés publics.

Et découvrez également le cœur économique de Paris-Saclay, la Silicon Valley à la française, qui porte aujourd'hui le

développement de l'économie et de l'innovation numérique du pays. Au sein du pôle d'excellence scientifique et technologique de renommée mondiale, Saint-Quentin-en-Yvelines offre un écosystème d'exception, favorable à l'émergence et au développement de projets.



© Christian Lauté / SQY



HALLE DU MARCHÉ COMMUNAL POUR LE MAIRE : « TROP, C'EST TROP ! »

L'ouverture de la nouvelle halle du marché communal, lieu de vie et d'animation du centre-ville, initialement programmée il y a plusieurs semaines, est encore décalée à ce jour. Pour répondre aux interrogations légitimes des clients du marché, le maire clarifie la situation.

► Un calendrier non maîtrisé

« L'arrêt complet du chantier pendant près de deux mois au printemps dernier, au moment de la période de confinement, peut tout à fait se comprendre compte-tenu des mesures gouvernementales liées à la crise sanitaire » explique le Maire, Philippe Guiguen.

« En revanche, les nombreux retards qui se sont succédés depuis la reprise du chantier sont incompréhensibles et inacceptables. »

► Une maîtrise d'œuvre défaillante

« Ces retards sont totalement indépendants de notre volonté et proviennent d'une série de manquements dans l'exécution et la conduite du chantier par la maîtrise d'œuvre. »

« Je peux vous assurer que je suis personnellement l'évolution du projet, avec les services municipaux compétents, qui sont sensibilisés et très impliqués. Les échanges nécessaires avec la maîtrise d'œuvre ont eu lieu à chaque alerte. Mais force est de constater que les réponses formulées, que nous avons cru de bonne foi, n'avaient pour



seul objectif que de gagner du temps. Pour ne pas évoquer une autre hypothèse... ».

► Vigilance et recours

« Trop c'est trop : l'heure est venue de hausser le ton. Après le report de deux commissions de sécurité, pour cause de non-conformité du chantier aux normes requises dans les délais annoncés, nous avons mis en demeure la maîtrise d'œuvre de faire le nécessaire dans les plus brefs délais afin que toutes les conditions soient requises pour programmer une nouvelle

commission. Nous tiendrons bien évidemment informés les Clétiens, comme nous le faisons aujourd'hui. J'ai bon espoir de pouvoir annoncer une ouverture avant la fin de l'année » conclut le Maire.

Désormais, pour mener à bien et à terme la 1^{ère} phase de ce projet de réhabilitation et de valorisation dimensionné à l'échelle du quartier, **la municipalité se réserve la possibilité d'activer son droit de recours et d'utiliser tous les leviers juridiques à sa disposition.**

LES NOUVEAUX ENTREPRENEURS

LA VILLE A ACCUEILLI, CES DERNIÈRES SEMAINES, DE NOUVEAUX PROFESSIONNELS, ENTREPRENEURS ET COMMERÇANTS.

« Nous sommes toujours satisfaits de voir de nouveaux professionnels choisir les Clayes-sous-Bois pour implanter leur activité » indique Bertrand Coquard, Adjoint au Maire délégué à l'urbanisme, au logement et à la vie économique.

« C'est une preuve, s'il en fallait, de l'attractivité et du dynamisme de la vie économique de notre ville et de notre territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines. Je tiens à rappeler notre disponibilité et notre écoute au service de chacun. Il est de notre devoir de les accompagner et de les soutenir, d'autant plus en cette période de crise sanitaire qui complique fortement l'exercice de leurs professions. »

Une réunion d'échanges avec les commerçants de la ville, programmée début novembre, a dû être ajournée avec l'instauration du couvre-feu. Elle sera reprogrammée dès que les conditions seront de nouveau remplies pour permettre leur disponibilité.



UNE NOUVELLE RÉFÉRENTE POUR LE COMMERCE LOCAL

Commerçants : Martine Amiot, conseillère municipale déléguée au commerce local se tient à votre écoute et votre disposition pour vous rencontrer, sur votre lieu de travail ou en mairie, et échanger avec vous sur votre activité.

Contact : service développement économique - 01 30 79 38 85

Casino ◀

Il est de retour ! Fermé depuis plus d'un an, la réouverture tant attendue du Casino situé avenue Jules Ferry sera effective au début du mois de novembre 2020.

M. Choukri vous attend avec sa bonhomie, son sens de l'accueil et du service, acquis grâce une vie d'expérience dans le commerce de proximité. Il se définit lui-même comme « un Obélix, tombé dans la marmite de l'épicerie depuis son plus jeune âge et qui ne l'a jamais quitté depuis... ».

Pour rappel, les autres supérettes sur la ville : Casino, 13 Place Nelson Mandela - Proxi Super, Chemin des Vignes Rapid'Market, 12 avenue de Villepreux.



▶ Escape Time Plaisir / Les Clays

Envie d'évasion et d'aventure à deux pas de chez vous ?

L'échappée games du 24 rue des Dames propose des jeux d'aventure en équipe de 3 à 6 ou 8 joueurs, certains dès 6-7 ans, à faire en famille ou entre amis. Trois salles vous plongent dans des univers fantastiques où vous devrez résoudre des énigmes : immergez-vous dans l'Ouest américain, une salle d'arcade des années 80 ou le cimetière des sœurs Aubépine...

Le lieu vous accueille également pour des événements : anniversaires, groupes ou comités d'entreprises grâce à sa salle de réception.

Renseignements sur escapetime-plaisir.fr ou au 01 30 68 41 65

Pressing écologique Colchic ◀

Un renouveau pour le pressing situé au 44 avenue Maurice Jouet : vous y trouverez tous les services indispensables pour l'entretien de vos vêtements, linges de maison, tapis et ameublements, avec un traitement sans solvant, 100% naturel.

Colchic vous propose un pressing, une laverie automatique, une blanchisserie, le repassage à la main, une retouche. Et même le petit plus qui fait la différence : un service de retrait / livraison.

Renseignements sur pressing-colchic.fr et au 06 28 05 23 05



► Pub Le Huitième

Le Huitième est ouvert depuis la mi-septembre. Et l'engouement se fait déjà sentir... Nouveau lieu convivial aux Clayes-sous-Bois, situé derrière le centre commercial One Nation, ce pub, tenu par une famille de Clétiens de cœur, propose des vins français, des bières, des cocktails avec ou sans alcool, des softs et des boissons chaudes, des tapas, des planches de charcuterie Corse, de fromages ou végétariennes... à déguster à l'intérieur du pub ou sur sa terrasse.

Ouvert les mardis et mercredis de 16h à minuit, les jeudis et vendredis de 16h à 2h, les samedis de 16h à 2h et le dimanche de 16h à minuit.

Renseignements au 01 30 68 04 20. A suivre sur Facebook : @lehuitieme.pub

By The Eye Prod ◀

By The Eye Prod est une société de production audiovisuelle basée aux Clayes-sous-Bois. Son équipe met au service des entreprises son savoir-faire et son expérience pour des projets de communication externe ou interne, clips, films institutionnels, spots publicitaires, making-of... tous les projets vidéo mis en images dans un format professionnel.

Contact : 06 37 74 31 57 - contact@bytheeye-prod.fr
www.bytheeye-prod.fr



► Hit The Tone Records

Ce label de musique Clétien produit des artistes et des concerts, notamment issus de la musique pop, rock, electro ou variété.

Contact : 07 78 81 65 70
contact@hitthetone-records.com
www.hitthetone-records.com



PROFESSIONNELS, FAITES-VOUS CONNAÎTRE !

Commerçants, artisans, professionnels de santé, entreprises, indépendants, ... : si vous ne l'avez pas encore fait, faites-vous connaître auprès du Service Développement économique de la Mairie !

Vous bénéficierez ainsi d'un certain nombre de services : conseils et expertise, information, référencement sur les supports de communication de la ville (internet, Guide de la ville, ...), annonce de votre installation dans le magazine municipal, mise en relation possible avec le gestionnaire des publicités insérées dans le Guide de la ville, ... N'hésitez pas !

Renseignements en Mairie au 01 30 79 39 39.

COLLECTE DES DÉCHETS

EN 2021, SQY OPTIMISE ET HARMONISE LA COLLECTE DES DÉCHETS

Le nouveau marché public de collecte des déchets entre la Communauté d'agglomération et son prestataire, élaboré pour l'ensemble des 12 communes, entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2021.

► Les objectifs

Le marché, tel qu'il a été élaboré, répond à plusieurs objectifs

- Une gestion des déchets plus efficace,
- La rationalisation et la maîtrise des coûts,
- L'optimisation des circuits de collecte (désormais la collecte n'est plus pensée par commune mais par secteur, le canton de Plaisir – Les Clayes – Villepreux étant l'un d'eux),
- La réduction de l'impact sur l'environnement.

► Ce qui va changer

La collecte des encombrants en zone d'habitat pavillonnaire

- Aujourd'hui : tous les deux mois, le 3^{ème} jeudi du mois concerné suivant le secteur A ou B.
- **Au 1^{er} janvier 2021 : uniquement sur rendez-vous via l'interface web SQY.fr.**

« Vous n'êtes plus obligé de stocker et d'attendre deux mois, vous choisissez le jour de collecte en fonction de votre besoin. Plus de réactivité, plus de confort pour l'utilisateur, conjugués à une optimisation des coûts, écologiques et financiers, liés à cette collecte : cette initiative va dans le bon sens » précise Françoise Beaulieu, Adjointe au Maire déléguée à la santé, à la prévention et au développement durable.

Pour les habitats collectifs, les collectes continueront d'être réalisées le 3^{ème} jeudi de chaque mois.

La campagne saisonnière de collecte des déchets verts en zone d'habitat pavillonnaire

- Aujourd'hui : chaque lundi du 1^{er} avril au 30 novembre
- **Au 1^{er} avril 2021 : le lundi toutes les 2 semaines (pavillons et nouveautés, les rez-de-jardin privés en habitat collectif), jusqu'au 30 novembre.**

Pourquoi ne pas adopter dès maintenant de bonnes pratiques pour réduire vos déchets verts ?

Broyez vos tailles et disposez ainsi d'un paillage « maison ». Et pour la tonte de vos gazons, adoptez le mulching* et pensez au compostage : les composteurs sont fournis par SQY, avec une formation.

* technique de tonte sans ramassage de l'herbe

La collecte des ordures ménagères

La sectorisation de la collecte aura aussi un impact sur la collecte des ordures ménagères qui sera clairement explicitée dans le prochain calendrier de collecte pour l'année 2021 : **en décembre 2020, ce calendrier des jours de collecte sera mis à la disposition de chaque habitant par SQY, en boîte aux lettres et sur sqy.fr (cf. encart « SQY vous accompagne »).**

La collecte des emballages et papiers et celle du verre

Elles restent inchangées dans leurs modes opératoires et fréquences.

JANVIER 2021 > SQY optimise et harmonise la collecte des déchets sur son territoire

- ✓ Gestion des déchets plus efficace
- ✓ Maîtrise des coûts
- ✓ Optimisation des circuits de collecte
- ✓ Réduction de l'impact sur l'environnement

COLLECTE > Ordures ménagères

1X PAR SEMAINE
Pour tous les logements
En pavillon

2X PAR SEMAINE
Pour tous les logements
En habitat collectif et pour les entreprises

Seul grand collecteur du Bassin de l'Essonne à La Ferté-Maclos, zones d'activités et résidences des Acteurs à Compiègne et résidences de Valmont à Plaisir. **1x par semaine**

Pour vos restes de cuisine, plusieurs solutions existent - pensez au **compostage** !
Demandez votre composteur sur sqy.fr/ordures

COLLECTE > Emballages et papiers

1X PAR SEMAINE
Pour tous les types d'habitats de SQY
Pavillons
Habitat Collectif
Entreprises

COLLECTE > Encombrants

SUR RENDEZ-VOUS
via l'interface Web sur sqy.fr
Pour le 06/01/2021

En pavillon

1X PAR MOIS
En habitat collectif

COLLECTE > Verre

Maintenance en apport volontaire
Pour Clapiers, Darnouf, Sapparcourt, Les Clayes sous Bois, Marolles, Paris, Trappes et Villepreux uniquement

1X PAR MOIS en point de dépôt
Pour La Ferté-Maclos, Magny les Halles, Marolles la Ferté, Sapparcourt et Valmont le Valentin

Jour de fête, consommation inhabituelle avec le verre : **différencie au point d'apport volontaire (PAV)** le plus proche de chez vous sur sqy.fr

Déchets verts
TOUS LES 15 JOURS
du 1^{er} avril au 30 novembre (pour les pavillons et les rez-de-jardin privés en habitat collectif)

Reducez vos déchets verts: broyez vos tailles et disposez d'un paillage maison. Pour la tonte de vos gazons, adoptez le mulching et pensez au compostage !

SQY VOUS ACCOMPAGNE



Pour plus d'informations, composez directement le 0800 078 780 (appel gratuit), consultez le site internet sqy.fr/déchets ou adressez un mail à dechets@sqy.fr.

Dès décembre, les jours de collectes seront fixés. Et à compter de **janvier 2021**, vous pourrez bénéficier d'une information personnalisée grâce à une **nouvelle interface web sur sqy.fr** : en inscrivant votre adresse, vous recevrez en retour l'information de quel bac sortir et quel jour de la semaine.

CINÉ-DÉBATS DÉVELOPPEMENT DURABLE

WHY WE CYCLE LANCE LE « CYCLE » DE CINÉ-DÉBATS 2020-2021

Le 26 septembre, la municipalité a organisé le 1^{er} ciné-débat « Développement durable » de la saison sur le thème du « Pourquoi roulons-nous à vélo ? ».

La diffusion du documentaire néerlandais Why we cycle a réuni près de 60 personnes dans la salle de cinéma de l'Espace Philippe Noiret, preuve de l'intérêt pour cette thématique et de l'engouement pour cette formule de projection suivie d'échanges avec la salle.

« Après plusieurs ciné-débats organisés ces dernières années, l'expérience a montré que cette initiative plaît. J'ai donc décidé une montée en puissance et en fréquence en organisant à l'avenir des cycles avec un ciné-débat par trimestre » explique Françoise Beaulieu, Adjointe au Maire déléguée à la santé, à la prévention et au développement durable.

Le prochain ciné-débat aura lieu le 9 janvier 2021 et la thématique sera sur les circuits courts en alimentation et l'ancrage local de l'agriculture. Le choix du film est en cours et l'intervention de spécialistes sera programmée.

A vos agendas.



« La volonté de notre équipe municipale est bien d'innover et d'impulser une dynamique forte dans le sens du développement durable, sous ses formes multiples. Et nous souhaitons y associer pleinement les Clétiens ainsi que les forces vives de notre territoire. » indique Sophie Stucki, Conseillère municipale à la Transition écologique et à l'Éducation à l'environnement.

WORLD CLEANUP DAY 2020

LA SOLIDARITÉ AU SERVICE DU NETTOYAGE DE LA VILLE

Le World Cleanup Day, organisé localement par l'association Les Clayes/Villepreux en Transition en partenariat avec la MJC et la Ville des Clayes-sous-Bois, a eu lieu le samedi 19 septembre. Un objectif commun, pour cet événement mondial : nettoyer nos espaces publics !



Près d'une cinquantaine de personnes se sont rassemblées, dès 10h, Place Nelson Mandela, pour participer à cette initiative en faveur de l'environnement. Elles ont sillonné les espaces alentours afin de ramasser les déchets sauvages, fruits des incivilités.

Retour à midi pour une pesée rapide et précise des déchets grâce au prêt d'une balance par l'animalerie Tom & Co, partenaire pour la 2^{ème} année consécutive : en quasiment deux heures, 116,85 kg de déchets ont été ramassés, dont 9 kg de verre et des milliers de mégots, de loin le déchet le plus important (1,85 kg sachant qu'un mégot pèse en moyenne 0,2g !).

Plusieurs objets encombrants ont également rejoint les sacs poubelles : un caddy, une antenne parabolique, trois matelas, cinq plaques de polystyrène et une chaise. Les déchets ramassés ont ensuite été triés dans des bennes adaptées avant d'être acheminés à la déchetterie, rue Jacques Duclos.

Si la démarche vous intéresse, l'association Les Clayes/Villepreux en Transition organise régulièrement des Rando-déchets à Villepreux ou aux Clayes. Vous retrouverez les informations sur <https://colibris-wiki.org/lcvtransition> ou sur le groupe Facebook @LCV Transition.

HOMMAGE À BERNARD FANTUZZI

Le Maire, Philippe Guiguen, le Conseil municipal et le personnel communal se joignent à sa famille et à ses proches pour honorer la mémoire de Bernard Fantuzzi qui vient de nous quitter, beaucoup trop tôt, à l'âge de 79 ans. Avec lui, c'est une figure charismatique et emblématique de notre Ville qui s'en est allée. L'investissement sans faille du « Roc », tel que ses proches le surnommaient, pendant plus de 40 ans, dans la vie politique et associative de la commune ainsi que dans la vie de son quartier, l'Avre, restera assurément dans la mémoire collective mais aussi individuelle de tous ceux qui l'ont côtoyé.



Fervent militant, sa grandeur d'âme, sa droiture, sa force de caractère ont été pleinement mises au service de ses convictions et de la défense bec et ongle, quel qu'en soit le prix, de valeurs, chevillées au corps, telles que l'honnêteté, la solidarité, l'entraide. Homme de cœur, d'idée, d'action, sa fibre sociale et son implication auprès des jeunes et des familles, auprès des gens de son quartier, lui ont valu l'estime du plus grand nombre.

Bernard Fantuzzi a été décoré de la Médaille de la Ville en 2004. Les Clétiens et la Ville perdent un de leurs plus dévoués serviteurs. Il nous a quittés, mais son souvenir ne nous quittera pas. Notre estime et notre gratitude lui sont à jamais acquises.

Nos pensées les plus chaleureuses et nos témoignages d'affection vont à Claudette, son épouse adorée, à ses enfants, à ses petits et arrière petits-enfants. Ils peuvent être fiers de porter son nom. Bernard Fantuzzi, ce patriarche admiré et aimé, laisse un grand vide dans la vie de sa « grande tribu ».

Nous entourons tous sa famille et ses proches de notre douloureuse sympathie et nous partageons leur chagrin. Puissent ces condoléances leur être apaisantes dans cette épreuve.



HOMMAGE À ANDRÉ KLEIBER

Le Maire, Philippe Guiguen, le Conseil municipal et le personnel communal se joignent à sa famille et à ses proches pour honorer la mémoire d'André Kleiber qui nous a quitté le 27 septembre 2020, foudroyé par un cancer.

Il était clétien actif depuis plus de 50 ans. Diabétique, il était le président de l'association LA MAISON DU DIABETE DES YVELINES où il était très apprécié « pour sa compétence, ses conseils, son écoute » : « c'était un frère, un ami ». Il avait deux passions : les gens et la nature. Il était engagé dans d'autres associations caritatives ou non, « toujours tourné vers les autres, les plus démunis, les handicapés, les peuples lointains, l'entomologie et la non-violence. » Il

aimait la musique et jouait de la clarinette. Il passait beaucoup de temps dans son jardin, dans son potager ou lors de ses promenades, avec son appareil photo : il captait la vie des plantes, des oiseaux et des insectes, surtout celle des abeilles si utiles à notre Terre. Il avait rejoint l'OPIE et il était membre du Jardin Potager Pédagogique de la SHY où il partageait ses connaissances et faisait aimer les insectes.

Chrétien fervent, il a toujours œuvré au sein de la vie de la Paroisse Catholique des Clayes sous-Bois dont l'association le Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement - Terre Solidaire : il en a été le responsable local pendant de nombreuses années, et, à l'hôpital de Plaisir, auprès des résidents des Petits Prés, à travers l'Aumônerie et d'autres associations. Il laisse le souvenir « d'un homme bon et souriant, d'un être attachant, dévoué, ouvert aux autres, disponible et partageant son savoir, ses réflexions et ses conseils à toutes personnes qu'il rencontrait ». Il était apprécié de tous. « Il est un exemple à suivre ».

NAISSANCES

- BELHADJ LASMARTRES Layanah
- BERNARD Tylio
- BOUTER Talia
- GENC Milan

- IKHLEF Anis
- LARE Nathan
- LARE Maël

- LEBON MATIAS Milla
- MENDILI Lyès
- SAOURE Maëlys

MARIAGES

- ATLAN Willy et MURET Julie
- BORNECQUE Vivien et LEBRUN Charlotte
- CABRAL FERNANDES Johann et CANCELIER Iris
- CAMUS Tony et DAUMIN Mélanie
- CHMILEWSKY Logan et ELIET Audrey
- COSSON Gabriel et DELHAYE Dominique
- FRAYSSE Alexandre et SASSI Soundos

- KANIA Henri et BERNABEU Catherine
- NAFAH Mouad et ANIA Oum Keltoum
- NASRI Alouddine et RABBÉ Johanna
- OWENS Gary et TORDJMAN Sylvie
- SAINT-CLAIR Frédéric et BOURAZA Laïla
- SELMOUNE Amirouche et REHANE Lynda

Les publications dans le carnet se font sur demande auprès de l'Etat civil.

GROUPE MAJORITAIRE

Le 16 octobre, Samuel Paty, professeur d'histoire, est assassiné à Conflans-Sainte-Honorine. Un attentat barbare que nous condamnons fermement. Nous lui rendons hommage et apportons tout notre soutien à sa famille, ses proches, ses élèves et à ses collègues. La République est attaquée dans ses fondements à travers l'une de ses valeurs : la liberté d'expression.

Hors de toutes polémiques sur la qualité du travail des services de renseignements, qui est sans conteste, nous ne pouvons que déplorer que cet acte abject vienne s'ajouter à la sinistrose sécuritaire que les français connaissent désormais au quotidien. Elle est le fruit de trop nombreuses années d'impuissance de l'Etat à apporter des solutions. Constat plus qu'alarmant : pas un jour sans que l'actualité nous donne à voir des criminels de plus en

plus violents qui contestent l'autorité de l'Etat.

Le Premier ministre, dans un discours sur l'insécurité prononcé à Nice le 25 juillet, a avancé ce qui pourrait être, selon lui, la solution. L'Etat déléguerait aux maires, proches du terrain, un certain nombre de pouvoirs en matière de sécurité. Devons-nous comprendre que nous nous trouvons devant un abandon de compétences « régaliennes » par l'Etat ?

Qui peut croire que les maires seront plus efficaces dans la mise en œuvre de pouvoirs dévolus par l'Etat alors qu'il s'est révélé incapable de les assurer ? Et comment le pourraient-ils ?

Tous les acteurs de terrain sont en souffrance : nos forces de l'ordre sont moralement épuisées et souffrent du

manque de moyens. Les élus font face à des situations de plus en plus tendues et ont le plus grand mal à recruter des effectifs de policiers municipaux.

Dans toutes les communes, les habitants sont confrontés à des violences que nous ne pouvons plus qualifier de simples incivilités. Les élus doivent répondre aux attentes légitimes de leurs concitoyens avec le peu d'outils dont ils disposent tout en conciliant les impératifs d'une gestion rigoureuse des finances publiques.

L'Etat transfère des charges importantes aux maires qui risquent de mettre à mal l'égalité entre les citoyens face aux problèmes de sécurité.

La sécurité en fonction des capacités budgétaires des communes, et demain ?

GROUPE D'OPPOSITION « UN AUTRE PROJET POUR LES CLAYES-SOUS-BOIS »

A l'heure où nous rédigeons cette tribune, nous souhaitons attirer l'attention sur la crise sociale et économique qui accompagne la nouvelle vague de COVID.

Comme nous l'avons constaté lors du confinement au printemps, de nombreux cliétiens prennent de plein fouet la réduction de l'activité économique. Au 1er semestre 715 000 emplois ont disparu. Le Président de la République a indiqué que les revenus du travail ne peuvent être substitués par des compensations de soutien aux familles les plus démunies. Cette « intransigeance doctrinaire » est paradoxale quand on sait qu'il faudra 2 ans pour retrouver, éventuellement, le niveau perdu et que la précarité va exploser : 1 millions de nouvelles personnes touchées selon toutes les associations solidaires.

Sur le plan de la commune, nous sommes interpellés par la gestion de 3 dossiers.

Le marché. En plus du doublement de son coût et alors que les travaux ne sont pas terminés, (près de 5 M€, contre 2,5 M€ au départ), la méthode utilisée pour sa réalisation pose question. Problèmes techniques à répétitions, discussions compliquées entre commerçants et élus sur des points nécessaires à son bon fonctionnement, une commission de sécurité mal préparée, des investissements coûteux pour les commerçants. Preuve est faite que sans concertation on peut passer à côté de son sujet.

La résidence de l'Avre : Depuis plus de deux ans et demi, des travaux ont été lancés par le bailleur. Nous constatons que ceux-ci n'avancent pas et esti-

mons qu'ils auraient dû concerner une réhabilitation globale. Depuis 4 mois, les habitants d'une tour doivent se passer de leur ascenseur. Cela n'est pas acceptable. Il est de la responsabilité d'un Maire de faire en sorte que le bailleur respecte ses engagements et ses résidents.

Enfin le nouveau projet immobilier du quartier Nord suscite interrogations. Ce projet de 53 logements comportera 50% de logements sociaux. Notre Ville doit créer des logements sociaux, auxquels 70% de la population peut prétendre. Cependant ces logements ne peuvent se concentrer en périphérie de Ville alors que certains projets immobiliers dans le centre-ville n'en comportent aucun.

Nicolas HUE, Dalila DRIFF, Mathieu SEVAL, Dominique DUPUIS, Gérard LEVY, Marcile DAVID

GROUPE D'OPPOSITION « LES CLAYES-SOUS-BOIS C'EST VOUS »

La crise que nous traversons nous démontre plus que jamais le besoin de solidarité. Nous devons prendre soin les uns des autres, nous protéger, mais également sauver nos entreprises, nos emplois, à l'échelle de l'Europe, de notre pays mais également de notre ville.

L'Etat s'est engagé dans un plan d'urgence puis dans un plan de relance uniques au monde. Ceux qui pensaient aux finances avant de penser aux hommes et aux femmes devront s'adapter. Ces fonds recouvrent bien des aspects très concrets de la vie quotidienne de chacun d'entre nous : nos emplois, notre alimentation, nos modes de déplacements, notre logement. C'est par exemple un grand

plan de rénovation thermique des logements qui est enclenché, y compris pour les logements dits sociaux. Notre ville en compte presque autant que la loi l'exige : inégalement répartis sur le territoire de la commune, le parc existant et ceux qui y vivent, dans le nord, dans l'ouest, méritent mieux que l'assignation à résidence qui leur est faite depuis de nombreuses années.

C'est pourquoi les élus de notre groupe ont alerté la députée et la ministre du Logement au sujet de l'insalubrité et de l'abandon du quartier de l'Avre, des immeubles, des parties communes et des logements. Nous nous réjouissons que notre intervention ait déclenché une réaction de la part du bailleur LOGIREP et du maire. Souhaitons que

le quartier ouest et, demain, le quartier nord restent dans les priorités d'action et pas seulement de communication et d'intention.

Sécurité, mobilier urbain, activités culturelles, chacun mérite d'être traité comme un citoyen à part entière, ni mieux, ni moins bien que les autres. L'état de nombreux logements dits sociaux de notre ville est indigne et mérite plus que quelques photos d'élus découvrant certains quartiers. Chaque habitant de notre ville doit être considéré avec la même attention par la collectivité, ce sera le fil conducteur du mandat que vous nous avez confié, parce que Les Clayes-sous-Bois, c'est vous !

HOMMAGE À SAMUEL PATY

21 OCTOBRE 2020

